

ARTISANAT : Le conseil départemental s'engage pour les entreprises artisanales

Le conseil départemental a réaffirmé lundi son soutien à la <u>CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE COTE D'OR</u> / **T**: 03.80.63.13.53 (Dijon), qui rassemble 9.000 entreprises, par la signature d'une convention. La collectivité engage 240.000 € pour soutenir différentes actions de la CMA visant à aider les entreprises à pérenniser et à développer leur activité en milieu rural, soutenir les entreprises en difficulté, appuyer la création d'entreprise et mener des actions pour favoriser la transmission.